

## Rehausse site 3

De: "Alice Pécontal"

20/04/2018 23:12

À: leslauriers-bagnols-epvar@administrations83.net

---

Madame, bonjour

Habitante de Bagnols-en-Forêt, je ne suis absolument pas favorable au projet de rehausse du site 3.

Au-delà du simple problème de l'odeur (qui n'est certes pas des moindres) de nombreux faits auraient dû être sérieusement pris en compte :

- avant tout, nous savons tous qu'il y a un **problème de stabilité du sol** (sans compter les récentes secousses, ce qui vu notre situation géographique n'a rien de surprenant et risque de se reproduire).

- Les biogaz qui vont être générés, au-delà de l'**odeur pestilentielle** sont **nocifs** pour de nombreux organismes animaux, dont nous humains. Ces mêmes gaz peuvent être **sources d'incendie**, ce qui dans notre zone présente un réel danger.

- Comme dans beaucoup de cas, les jus (lixiviats) vont se répandre dans le sol, les nappes, ce qui sera très préjudiciable à l'environnement.

- Cela va par ailleurs considérablement augmenter le trafic routier (j'ai d'ailleurs vu qu'une entreprise dédiée à l'aménagement de routes a été engagée, qui en plus va générer des coûts). Cette augmentation du trafic sur un secteur forestier, est un manque total de respect de l'environnement en plus du danger que cela va engendrer.

- Ces désagréments auront un impact très néfaste sur la commune qui accueille beaucoup de tourisme. Ce village qui par ailleurs possède un fort potentiel patrimonial ne demandant qu'à être développé aurait pu en accueillir davantage. Au lieu de cela, je doute que les touristes aient envie de revenir sur la commune quand le village sera souillé ; qui aura envie de fréquenter les restaurants de la place principale ? Ces commerces seront alors condamnés et la vie du centre du village avec...

Hors, en réalité, contrairement au « jolis discours » que les porteurs du projet nous ont servi, **ce n'est pas la seule solution** envisageable pour le traitement des déchets. C'est une **fausse alternative** (de la même façon le transport jusqu'au site de Bellegarde à Nîmes) soi-disant comme un moindre mal écologique et économique.

→ Ceci est un véritable **chantage économique**, dont les petites communes comme Bagnols-en-Forêt, se retrouvent victimes (étant donnée que leurs financements sont peau de chagrin).

Ce qui nous amène une inégalité croissante entre communes riches produisant des déchets et peu soucieuses de leur tri (ayant travaillé au sein de la mairie de St Raphaël je sais de quoi je parle).

### Des alternatives

Pourtant l'augmentation du tri et la réduction à la base de la production des déchets, le choix de petites unités de traitement des déchets **sous un contrôle démocratique** et non soumis aux intérêts de groupes privés et il est évident qu'une solution viable ne peut exister qu'en évitant toute dissociation entre producteurs et "receveurs" des déchets. À quand une taxe incitative sur les déchets ? Elle est déjà appliquée dans certaines communes avec succès.

Par ailleurs, dans l'urgence, non notera que certaines zones, le long du tracé de l'A8 direction Nice, par exemple, à l'écart de tout habitation humaine, en contrebas (donc sans risque d'effondrement, ni d'épanchement) seraient plus aptes à accueillir de telles structures, pourtant néfastes, et leur accès déjà facilités par des voies pour poids lourd en grande partie déjà aménagée (donc à moindre nuisances et moindre coup puisque cet argument semble avoir plus de valeur pour beaucoup...).

Bien cordialement

C. Cheval

--

Blog: <http://carolecheval.artcheograph.fr/Blog/artcheograph.fr>

Dessin & archéologie : [artcheograph.fr](http://artcheograph.fr)

*Dessinatrice scientifique & muséographie - rattachée CEPAM-UMR 7264 - équipe GReNES*  
<https://univ-paris1.academia.edu/CaroleCheval>